

Saint-Laurent

Vision 2000

CADRE DE PERFORMANCE DE LA PHASE III DU PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT VISION 2000



Volume I

161086-1
X

FC
2759
.P2
D4314
2000

Vol. 1

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 001 073

Canada

Québec



FC
2759
.P2
D4314
2000

**CADRE DE PERFORMANCE DE LA
PHASE III DU PLAN D'ACTION
SAINT-LAURENT VISION 2000**



Volume I

Josée De Guise

Bureau de coordination Saint-Laurent Vision 2000

27 janvier 2000

Pour information :

Bureau de coordination Saint-Laurent Vision 2000
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
Tél. : (418) 648-3444
Télec. : (418) 649-6213
Courriel: nancy.laine@ec.gc.ca

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
N° de catalogue : EN40-216/54F
ISBN : 0-662-84445-9

Remerciements

L'auteur désire remercier Madeleine Papineau et Marc Crispin du Bureau de coordination Saint-Laurent Vision 2000 (Environnement Canada), François Boulanger (Agence canadienne d'évaluations environnementales), François Duchesneau et Jean-Yves Roy (Société de la faune et des parcs du Québec) et Jean-Luc Labalette (Ministère de l'Environnement du Québec) pour leurs précieux conseils lors de la révision du document.

Des remerciements s'adressent également à Nancy Lainé du Bureau de coordination Saint-Laurent Vision 2000 (Environnement Canada) pour avoir effectué la mise en page.

Cette page est blanche dans le document original

Table des matières

Remerciements	i
1. INTRODUCTION	1
1.1 De la première à la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent	1
1.2 Pourquoi un Cadre de performance pour SLV2000 ?	1
1.3 Objectif et clientèle du Cadre de performance de SLV2000	2
1.4 L'équipe de travail	2
2. LE MODÈLE THÉORIQUE DE MESURE DE LA PERFORMANCE ET SES COMPOSANTES	3
2.1 Le diagramme logique	4
2.2 Les éléments clés et les indicateurs de performance	4
2.3 La stratégie de collecte des données	4
2.4 Outils complémentaires au Cadre de performance	10
3. DE LA THÉORIE À L'APPLICATION : ATELIERS DE TRAVAIL	10
4. LES DONNÉES DU CADRE DE PERFORMANCE	11
4.1 Les indicateurs de performance	11
4.2 Catégories d'indicateurs de performance	22
5. LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE PERFORMANCE	28
5.1 Mise à jour des indicateurs de performance	28
5.2 La base de données des diagrammes logiques	28
6. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE III	28
7. RECOMMANDATIONS	30
7.1 Les indicateurs	30
7.2 Avis du Comité consultatif	30
7.3 La mise en œuvre	31
8. CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE	32
Annexe I : Liste des participants aux quatorze ateliers de travail sur le développement du Cadre de performance	33
Annexe II : Dates de la tenue des quatorze ateliers de travail pour le développement du Cadre de performance	36
Annexe III : Fréquence de mise à jour des indicateurs du Cadre de performance	37

1. INTRODUCTION

1.1 De la première à la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent

C'est en 1988 qu'a débuté la première entente quinquennale Canada -Québec pour la protection, la conservation et la restauration de l'écosystème du Saint-Laurent. Le plan d'action Saint-Laurent comportait alors quatre domaines d'intervention soit la protection de l'environnement qui s'intéressait à la réduction des rejets industriels toxiques, la restauration de milieux perturbés ou contaminés, la conservation de la biodiversité et l'état du milieu (1).

Une deuxième entente appelée Saint-Laurent Vision 2000 (SLV2000) a été mise en oeuvre en 1993 et s'est terminée en mars 1998. Dans un esprit de continuité, les objectifs des domaines d'intervention de la protection et de la biodiversité se sont poursuivis. On a aussi ajouté de nouveaux volets tels que la santé humaine, l'aide à la décision, principalement axé sur l'acquisition de connaissances scientifiques, l'implication communautaire avec le début de la mise en œuvre du programme des Zones d'intervention prioritaires (ZIP) et l'assainissement agricole (2).

Devant le succès remporté lors des deux ententes précédentes, les gouvernements du Canada et du Québec ont signé la Phase III du plan d'action SLV2000, le 8 juin 1998 dans le but de poursuivre les interventions conjointes sur le Saint-Laurent (3). La mission de cette Phase III est de « Favoriser l'accessibilité et le recouvrement des usages du fleuve Saint-Laurent dans une perspective de développement durable » (3) (4). Les trois grands objectifs sont : « la protection de la santé de l'écosystème du Saint-Laurent ; la protection de la santé humaine et l'implication des communautés riveraines » (3) (4). Aux domaines d'intervention de la biodiversité, de l'implication communautaire, de l'agriculture, de la santé humaine et de l'industriel et urbain s'est ajoutée la navigation. De cinq partenaires gouvernementaux participant au premier plan d'action Saint-Laurent, ils sont maintenant treize dans la Phase III en plus des organismes non-gouvernementaux, tels que Stratégies Saint-Laurent, les comités ZIP et le Comité consultatif. Les gouvernements du Canada et du Québec prévoient investir 239 millions de dollars en cinq ans, répartis dans une trentaine de résultats à atteindre (3) (4). La population québécoise représente la principale clientèle visée par les multiples retombées du plan d'action.

1.2 Pourquoi un Cadre de performance pour SLV2000 ?

Lors de la deuxième phase de SLV2000, les auteurs de deux rapports soit, « Revue de Saint-Laurent Vision 2000 » (5) et « Étude économique du programme SLV2000: un exemple concret de développement durable » (6) recommandaient qu'un programme tel que SLV2000 devrait comporter un Cadre de performance pour lier les objectifs aux résultats, à la clientèle et aux ressources utilisées. Ce Cadre de performance permettrait d'améliorer la compréhension des liens entre la mission, les objectifs, les

problèmes environnementaux considérés dans SLV2000 et permettre de mesurer les retombées à court et à long terme auprès des clientèles cibles. Le Cadre de performance devrait comprendre des indicateurs auxquels se rattacheraient des bénéfices environnementaux et socio-économiques et des bienfaits reliés aux actions entreprises.

1.3 Objectif et clientèle du Cadre de performance de SLV2000

L'objectif du Cadre de performance est de doter le plan d'action SLV2000 d'un outil de gestion et de prise de décision pour la planification stratégique et pour l'évaluation du programme. Il permet de lier les divers éléments du plan d'action en un ensemble cohérent. Il est utile pour choisir des cibles réalistes pour l'atteinte des résultats, pour évaluer et trouver des pistes d'amélioration pouvant favoriser l'atteinte de la performance. Ainsi, il devrait être un outil important lors de l'évaluation de SLV2000 qui sera réalisée conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec à la fin de sa mise en œuvre, soit en 2003. Également, des éléments du Cadre de performance pourront être utilisés à la mi-parcours du plan d'action, soit en 2000-2001, pour évaluer si les ressources planifiées et utilisées dans chacun des volets permettent d'être en bonne voie d'atteindre les résultats.

La clientèle du Cadre de performance regroupe les évaluateurs et les gestionnaires de différents niveaux impliqués dans SLV2000. Ainsi les coprésidents des Comités de concertation (figure 1) y ont un intérêt pour leur planification et pour une meilleure analyse de l'impact de leur travail sur leur clientèle, les gestionnaires du Comité de gestion de l'Entente (CGE) et les décideurs ministériels, pour prendre des décisions éclairées sur l'écosystème du Saint-Laurent.

1.4 L'équipe de travail

Une équipe Canada-Québec d'évaluateurs a été constituée au cours de l'été 1998 pour élaborer le Cadre de performance. Il s'agit de madame Sylvie Petitclerc, de la Direction des affaires institutionnelles du Ministère de l'Environnement du Québec et monsieur François Boulanger, de la Direction des Affaires ministérielles d'Environnement Canada. Ce sont eux qui ont élaboré la méthode de travail et qui ont également animé toutes les rencontres avec les Comités de concertation pour développer la première version du Cadre de performance.

Les deux analystes du Bureau de coordination SLV2000, madame Josée De Guise et monsieur Marc Crispin ainsi qu'une stagiaire, madame Payse Mailhot ont également participé aux diverses étapes d'élaboration du Cadre de performance. Les analystes du Bureau de coordination ont finalisé le Cadre de performance en développant la version finale avec la collaboration des Comités de concertation.



Structure de gestion de SLV2000

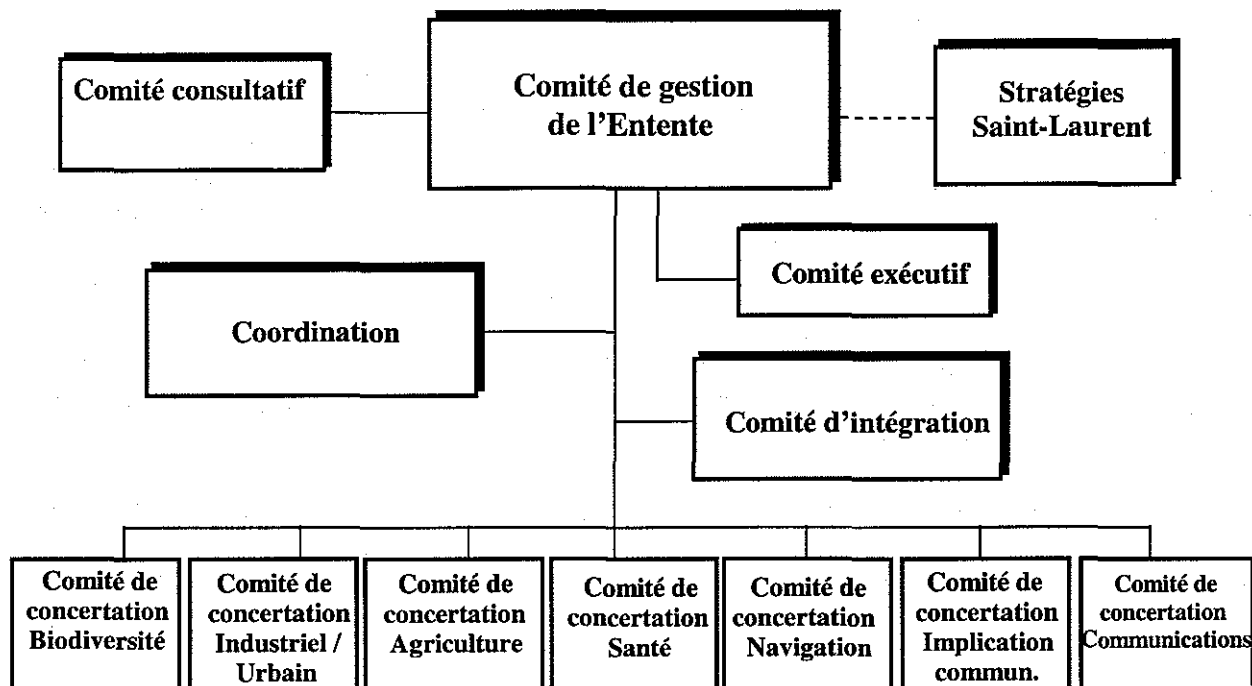


Figure 1 : Organigramme de la structure de gestion de la Phase III

2. LE MODÈLE THÉORIQUE DE MESURE DE LA PERFORMANCE ET SES COMPOSANTES

Le système de mesure de la performance sur la base des résultats connaît une popularité grandissante au gouvernement et dans les grandes entreprises. Cet intérêt a certainement été inspiré des contraintes budgétaires de la fin des années 1980 et de la volonté des contribuables de connaître ce qui est accompli dans les programmes gouvernementaux avec leurs impôts et taxes (7). De plus, les gestionnaires désirent être en mesure de démontrer la valeur des actions posées.

Les experts conviennent que les décisions stratégiques et les communications les plus efficaces et qui ont le plus d'impact sur le public requièrent plus que des mesures de performance financière mais également les bienfaits qu'apporte un programme (7). Le Cadre de performance donne des informations sur les activités, les résultats et les produits livrables, ce qui convient d'appeler la gestion interne. De plus, il informe sur les accomplissements et les retombées à long terme de toutes natures apportant des bienfaits à la population. Cet aspect représente une dimension externe incontournable pour les ministères puisqu'il permet d'établir des liens clairs entre les résultats, la gestion interne et la mission ainsi que le rôle et les responsabilités envers la population.

Les composantes du Cadre de performance sont les diagrammes logiques, les éléments clés, les indicateurs de performance et les stratégies de collecte des données.

2.1 Le diagramme logique

Le *diagramme logique* (Tableau 1) présente les énoncés décrivant la logique des activités étant mises en œuvre dans le but d'atteindre les résultats de SLV2000. Il est la représentation structurée de la raison d'être et du bien-fondé des activités de SLV2000 s'inscrivant dans les résultats de l'Entente. De façon concrète, le diagramme logique présente les liens entre les activités, les produits, les impacts et la clientèle, ce qui n'avait pas été réalisé jusqu'à maintenant dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent.

Le diagramme logique comprend plusieurs énoncés dont les *activités* liées aux résultats de SLV2000, les *produits* définis comme étant les biens et services générés par les activités afin de produire des impacts et retombées intermédiaires et ultimes.

Les *impacts et retombées intermédiaires* sont attribuables aux activités et sont générés au cours de SLV2000 et d'une courte période pouvant dépasser sa mise en œuvre (durée de 1 à 5 ans). Ils sont contrôlés en bonne partie par les Comités de concertation.

Les *impacts et retombées ultimes* sont liés à la mission et aux grands objectifs du plan d'action et sont générés à plus long terme, sur une période pouvant aller de 5 à 20 ans. Les activités réalisées par les Comités de concertation y contribuent mais elles ne sont pas les seules à les influencer.

S'ajoutent à cela la *clientèle cible* visée par les résultats de l'Entente, les *partenaires* qui contribuent aux activités, les *utilisateurs* des produits et les *bénéficiaires* qui sont affectés par les résultats.

2.2 Les éléments clés et les indicateurs de performance

Un certain nombre d'impacts et de retombées intermédiaires et ultimes parmi tous ceux énoncés dans le diagramme logique, sont sélectionnés par les Comités de concertation pour être mesurés dans le Cadre de performance. Ils sont désignés *éléments clés* et on leur associe un ou plusieurs *indicateurs de performance* qualitatifs ou quantitatifs (Tableau 2). Le choix des indicateurs les plus pertinents est effectué à l'aide d'une grille d'évaluation (Tableau 3).

2.3 La stratégie de collecte des données

Une *stratégie de collecte de données* est établie pour chacun des indicateurs retenus. Cette stratégie précise l'unité de mesure, la cible visée pour l'indicateur, la source d'information pour le décrire, la méthode de collecte des données, la fréquence de mise à jour et la personne responsable (Tableau 4).

Tableau 1 : Extrait du diagramme logique du volet Industriel et Urbain

Mission : Favoriser l'accessibilité et le recouvrement des usages du fleuve Saint-Laurent dans une perspective de développement durable

Grands objectifs : Protection de la santé de l'écosystème du Saint-Laurent
Protection de la santé humaine
Implication des communautés riveraines

Activités (Exécution coordonnée de diverses tâches, mesurables et tangibles visant la poursuite d'un objectif précis) Comment ?	Produits (Biens et services générés des activités afin de créer des résultats intermédiaires et ultimes) Comment ?	Clientèle cible /Partenaires /Bénéficiaires /Utilisateurs (CC : visées par les résultats, P : contribuent au plan d'action, U : utilisent les produits, B : affectés par les résultats) Qui ?	Impacts et retombées (résultats) intermédiaires (attribuables aux activités du Plan d'action) Quoi ? Que veut-on ? (les chiffres à la fin de l'énoncé correspondent aux activités s'y rattachant)	Impacts et retombées (résultats) ultimes (liés à la mission et aux grands objectifs) Pourquoi ? (les chiffres à la fin de l'énoncé correspondent aux activités s'y rattachant)
INDUSTRIEL ET URBAIN				
1. Acquérir et traiter de l'information sur les secteurs (3) industriels suivants : métallurgique, traitement de surface des métaux et chimique afin de prioriser les interventions en regard des 18 substances toxiques prioritaires	• banque de données (carte électronique géo - référencée, carte de bassin) • liste d'entreprises (client cible) • analyse scientifique, technique • rapports • critères de sélection • analyse géographique, économique et commerciale	CC : comité de concertation industriel, P : MEF, EC, MIC, IC, DEC, CSST, CRIQ, associations industrielles U : EC, MEF, entrepreneurs B : associations industrielles, entreprises	A. Informer et sensibiliser les entrepreneurs aux avantages d'intégrer la prévention de la pollution dans leurs opérations 1, 3, 4, 6	I. Réduire l'utilisation, la génération et les rejets toxiques (eau, air, déchets) dans le Saint-Laurent 3, 4
2. Développer des outils de gestion environnementale pour les (3) secteurs industriels	• inventaire d'outils de prévention disponibles • banque de données • outils de prévention nouveaux et adaptés • trousse d'outils de prévention	CC : PME, associations industrielles, P : EC, EC - Ottawa, associations, MEF industrielles, CCPP U : PME, consultant, EC, MEF B : entrepreneurs,	B. Démontrer et faire connaître que la réduction des toxiques par la prévention peut être rentable pour l'entreprise (\$, image, ouverture des marchés, assurance etc.) 2, 3, 4, 6	II. Amener les entrepreneurs à intégrer l'environnement dans la gestion de leurs entreprises 2, 3, 4, 6
3. Mettre en oeuvre des projets de prévention de la pollution dans 60 usines	• démarche d'approche des entreprises • bilan des projets de prévention • histoire à succès • indicateurs techniques environnementaux, économiques	CC : PME, P : EC, MEF, PME, DEC, PARI U : secteurs industriels concernés et autres secteurs B : secteurs industriels concernés et autres secteurs	C. Démontrer que l'approche de prévention de la pollution est efficace pour réduire les toxiques 1, 2, 3, 4, 6	III. Réduire 18 substances toxiques prioritaires dans les (3) secteurs : métallurgiques, traitement de surface des métaux et chimiques 3, 4

Activités (Exécution coordonnée de diverses tâches, mesurables et tangibles visant la poursuite d'un objectif précis) Comment ?	Produits (Biens et services générés des activités afin de créer des résultats intermédiaires et ultimes) Comment ?	Clientèle cible /Partenaires /Bénéficiaires /Utilisateurs (CC : visées par les résultats, P : contribuent au plan d'action, U : utilisent les produits, B : affectés par les résultats) Qui ?	Impacts et retombées (résultats) Intermédiaires (attribuables aux activités du Plan d'action) Quoi ? Que veut-on ? (les chiffres à la fin de l'énoncé correspondent aux activités s'y rattachant)	Impacts et retombées (résultats) ultimes (liés à la mission et aux grands objectifs) Pourquoi ? (les chiffres à la fin de l'énoncé correspondent aux activités s'y rattachant)
4. Évaluer les gains environnementaux et économiques des projets de prévention de la pollution	- indicateurs techniques environnementaux, économiques - étude bénéfices - coûts du projet - rapports - étude comparative sur les coûts de l'approche de prévention par rapport à l'approche d'assainissement		D. Rendre disponible de nouveaux outils et technologies axés sur la prévention 2, 3, 4, 6	IV. Générer des retombées indirectes environnementales, économiques et sociales (qualité de vie) 3, 4
5. Fournir l'expertise technique et le support financier pour encourager la mise au point, l'adaptation et la commercialisation de nouvelles technologies ou équipements visant la prévention de la pollution (les autres volets de SLV2000 bénéficieront également de cette expertise et support)	- étude d'opportunité et technologique - rapport - bilan - projets de développement technologique - liste de projets et d'entreprises à potentiel élevé pour le développement technologique - liste des programmes disponibles pour aider les entreprises	P : EC, DEC (À compléter)	E. Améliorer la performance environnementale des entreprises PME visées 2, 3, 4	V. Contribuer à la compétitivité et à la rentabilité des entreprises sur ses marchés et nouveaux marchés 3, 4
6. Développer des activités de sensibilisation, d'information et de formation pour recruter des établissements industriels	- dépliant publicitaire - formulaire d'adhésion - trousses d'information, de sensibilisation - présentations de concert avec les forces régionales - relations publiques	CC : associations industrielles, PME P : EC, MEF, associations industrielles, organismes économiques régionaux, Comité ZIP, CEGEP, CUM U : EC, MEF, PME, associations industrielles B : PME, associations, EC (régions), MEF (directions régionales)	F. Réduire l'utilisation et la génération de substances toxiques et les rejets toxiques (eau, air, déchets) par les entreprises visées 3	
pour cibler 60 usines	- formation: atelier par secteur et par région - cahier du participant - cadre de performance (cahier du formateur, notes) - site Internet			
pour étendre dans les trois (3) secteurs	- site Internet - dépliants - trousses d'outils - kiosque - présentations et communications			

Tableau 2 : Extrait des éléments clés et des indicateurs de performance du volet Industriel et Urbain

Éléments clés	Indicateurs / retenus pour le Cadre de performance (gras)
INDUSTRIEL ET URBAIN	
1. Démontrer que l'approche de prévention de la pollution est efficace pour réduire les toxiques (Mettre en œuvre des projets de prévention de la pollution dans 60 usines)	1. Nombre de projets réalisés 2. Taux de réduction des toxiques pour chacun des projets par type d'activité 3. Temps requis par projet 4. Coût total par projet
2. Améliorer la performance environnementale des entreprises PME visées	5. Niveau d'atteinte des résultats environnementaux (SGE, technique) pour chaque projet par type d'activité établie 6. Niveau de conformité de l'entreprise aux certificats d'autorisation émis 7. Nombre d'entreprise avec un système de gestion environnementale (SGE) 8. Niveau d'atteinte de l'implantation des éléments spécifiques d'un SGE 9. Évolution de la quantité d'intrants toxiques pour un projet 10. Taux de réduction des rejets polluants

Tableau 3: Grille d'évaluation pour le choix des indicateurs

Indiquer sur l'échelle de 1 à 5 votre niveau d'accord relativement aux questions sur les indicateurs retenus.	Indicateur 1 = pas du tout en accord 2 = pas d'accord 3 = sans opinion 4 = d'accord 5 = tout à fait d'accord
SIGNIFICATIF	
Compréhensible	
1. Est-il clair et facilement définissable?	1 2 3 4 5
2. Est-il explicable facilement ?	1 2 3 4 5
3. Est-il mesurable (concret) ?	1 2 3 4 5
4. Est-il sans ambiguïté quant à l'orientation ?	1 2 3 4 5
Pertinent	
1. Est-il relié aux résultats ?	1 2 3 4 5
2. Est-il représentatif et utile aux utilisateurs ?	1 2 3 4 5
3. Est-il attribuable aux activités ?	1 2 3 4 5
Comparable	
1. Permet-il des comparaisons dans le temps avec d'autres organisations, activités ou normes ?	1 2 3 4 5
Fiable	
1. Représente-t-il bien ce qui est mesuré (non-biaisé) ?	1 2 3 4 5
2. Est-ce que les données peuvent être vérifiées ?	1 2 3 4 5
3. Est-ce que les données sont de bonne qualité (sans erreur) ?	1 2 3 4 5
4. Peut-on manipuler l'information ?	1 2 3 4 5
5. Est-ce qu'il complète d'autres indicateurs ?	1 2 3 4 5
Pratique	
1. Est-ce réalisable du point de vue financier ?	1 2 3 4 5
2. Est-ce possible d'obtenir des données en temps utile ?	1 2 3 4 5
PALIER HIERARCHIQUES	
Cet indicateur sera utile aux gestionnaires	
1. du Comité de Gestion de l'Entente	1 2 3 4 5
2. du Comité exécutif	1 2 3 4 5
3. des Comités de concertation / Communications	1 2 3 4 5
4. du Bureau de coordination	1 2 3 4 5

Tableau 4 : Extrait de la stratégie de collecte de l'information pour les indicateurs retenus du volet Industriel et Urbain

Éléments clés retenus	Indicateurs de performance	Objectif de performance visé	Source d'information et unité de mesure	Méthode de collecte	Responsable de la collecte	Fréquence de collecte	Mesures à prendre pour obtenir l'indicateur
INDUSTRIEL ET URBAIN							
1. Démontrer que l'approche de prévention de la pollution est efficace pour réduire les toxiques (Mettre en œuvre des projets de prévention de la pollution dans 60 usines)	1. Nombre de projets réalisés	60 projets	- rapport final - Unité de mesure : nombre	compilation documentaire	comité de concertation	2 fois par année à partir de 2001	
	2. Taux de réduction des toxiques pour chacun des projets par type d'activité	diminution des toxiques	- devis des travaux - rapport final - Unité de mesure : % de diminution de la masse de toxiques	1. caractérisation 2. bilan de masse 3. facteur d'émission 4. toutes autres méthodes reconnues	comité de concertation	à la fin de chaque projet	méthodes de collecte à développer et préciser
2. Améliorer la performance environnementale des entreprises PME visées	3. Niveau d'atteinte des résultats environnementaux autres que la réduction des 18 toxiques (SGE, technique) pour chaque projet par type d'activités établies	100 % des résultats atteints	- rapport final - Unité de mesure : % (qualitatif)	compilation documentaire	comité de concertation	annuelle	méthodes de collecte à préciser

2.4 Outils complémentaires au Cadre de performance

Des outils de gestion complémentaires au Cadre de performance ont été développés pour avoir une image la plus complète possible de l'état d'avancement des résultats et de leur impact sur l'écosystème du Saint-Laurent tout le long de la Phase III. Ainsi, un système de suivi de gestion informatisé a été mis en œuvre dans le but de suivre l'état d'avancement des trente-cinq résultats de l'Entente et les budgets qui y sont consacrés. Également, une équipe de travail conjointe s'affaire à développer et mettre en œuvre un suivi de l'état de l'écosystème du Saint-Laurent afin d'être en mesure d'évaluer s'il y a amélioration. Le suivi de l'écosystème est basé sur la mise à jour d'indicateurs environnementaux qui témoignent de la condition du Saint-Laurent (8).

Il importe de préciser que ces trois outils de gestion, soit le Cadre de performance, le Système de suivi de gestion et le Suivi de l'état de l'écosystème sont dynamiques et évolutifs. Ils peuvent être modifiés et améliorés pour s'adapter à de nouveaux besoins.

3. DE LA THÉORIE À L'APPLICATION : ATELIERS DE TRAVAIL

Le développement des produits du Cadre de performance s'est effectué à partir de rencontres auxquelles ont participé plus de soixante-dix personnes (Annexe I) qui ont été choisies en raison de leur bonne connaissance des activités opérationnelles et de leur vision élargie de la raison d'être de ces activités dans leur volet et dans le plan d'action. Il a été démontré que le choix des participants est primordial pour la réussite de l'exercice (7). Ainsi, des rencontres préparatoires pour chacun des Comités de concertation ont eu lieu entre les mois d'octobre 1998 et janvier 1999. Ces rencontres regroupant les évaluateurs, un analyste du Bureau de coordination et les coprésidents du Comité de concertation, avaient pour but d'informer de la démarche d'élaboration du Cadre de performance et de demander aux coprésidents d'identifier les participants pour l'atelier de travail.

En raison des très nombreux résultats poursuivis par certains volets tels que Biodiversité, Implication communautaire et Industriel et urbain, ceux-ci ont été divisés en sous-volets pour les besoins des ateliers. Ainsi, quatorze ateliers de travail, généralement d'une durée de deux jours, ont été tenus entre décembre 1998 et mars 1999 (Annexe II). Ces sessions intensives de travail se structuraient en cinq étapes, soit : l'élaboration du diagramme logique ; la détermination des éléments clés (les impacts et les retombées intermédiaires et ultimes mesurés) ; l'identification des indicateurs de performance qui y sont associés ; le choix des indicateurs les plus pertinents à l'aide d'une grille d'évaluation et l'élaboration d'une stratégie de collecte d'informations pour les indicateurs retenus.

Les produits issus des ateliers de travail ont été développés par consensus entre les participants. Une validation ultérieure de ces produits a été effectuée par chacun des

Comités de concertation et a donné lieu, dans l'ensemble, au retrait d'indicateurs jugés moins pertinents ou difficiles à documenter.

4. LES DONNÉES DU CADRE DE PERFORMANCE

Le deuxième volume du Cadre de performance (9) présente toutes les données de ses différents produits pour chaque comité de concertation. Cette section du présent rapport présente uniquement une compilation des indicateurs de performance qui seront mesurés par les Comités de concertation.

4.1 Les indicateurs de performance

Au total, 103 indicateurs de performance ont été retenus par les Comités de concertation pour documenter les résultats de la Phase III. Le nombre d'indicateurs par comité se distribue comme suit : Implication communautaire 37 ; Agriculture 11 ; Biodiversité 13 ; Industriel et urbain 8 ; Navigation 12 ; Santé 14 et Communications 8. Le Tableau 5 présente les indicateurs de performance associés aux résultats de la Phase III. Des trente-cinq résultats inscrits dans l'Entente (3), deux ont été ajoutés pour les communications institutionnelles et tous apparaissent dans le tableau 5. La cible de chaque indicateur est précisée dans les stratégies de collecte de données présentées dans le deuxième volume du Cadre de performance.

Parmi les trente-sept résultats, huit ne comportent pas d'indicateurs de performance. Certains de ces résultats ont été jugés moins prioritaires par les Comités de concertation concernés pour évaluer la performance de leur volet. Dans d'autres cas, la mise à jour d'indicateurs pour ces résultats aurait été trop complexe ou aurait requis des fonds qui ne sont pas disponibles présentement. Il est prévu que les Comités de concertation doivent développer d'ici la fin du plan d'action, une mesure qualitative ou un indice pour l'évaluation de ces résultats qui ne comportent pas d'indicateurs de performance. De plus, les gestionnaires disposent d'une information de base sur l'état d'avancement de tous les résultats dans le Système de suivi de gestion.

À la demande du Comité de gestion de l'Entente (CGE), quarante-huit indicateurs de performance ont été sélectionnés par les Comités de concertation comme étant les plus représentatifs et les plus pertinents de leur volet (voir Tableau 6). Ces indicateurs devraient faire l'objet d'un suivi plus particulier par le CGE et pourraient être utilisés pour divers besoins de gestion.

Tableau 5 : Résultats de l'Entente et indicateurs de performance**IMPLICATION COMMUNAUTAIRE**

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le Comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Concertation de 14 communautés riveraines (ZIP) autour d'enjeux environnementaux locaux sous la coordination de Stratégies Saint-Laurent	1. Nombre de partenaires par secteur impliqués dans la mise en œuvre des projets issus des PARE 2. Nombre de partenaires impliqués dans d'autres activités que la mise en œuvre des projets issus des PARE 3. Nombre d'hectares d'habitats protégés, restaurés, conservés ou mis en valeur 4. Nombre de projets issus des PARE complétés ou en cours de réalisation dans les catégories suivantes : protection, conservation, restauration et mise en valeur des habitats et des ressources biologiques, récréotourisme et protection de la santé humaine 5. Nombre de végétaux plantés 6. Nombre de km de rives restaurés (nettoyées, stabilisées, renaturalisés) 7. Quantité de déchets recueillis 8. Nombre d'heures de bénévolat fournies par les partenaires du milieu dans toutes les activités des Comités ZIP 9. Ressources (\$, humaines et matérielles) investies par les autres partenaires du milieu pour la mise en œuvre des PARE et des autres activités 10. Nombre de colloques, d'activités de consultation, de sensibilisation et d'information générés par les Comités ZIP 11. Nombre d'activités d'harmonisation (réunions Stratégies Saint-Laurent et des Commissions ZIP, élaboration d'outils de gestion, etc.)
Soutenir la mise en œuvre de 150 projets communautaires issus des PARE et du milieu en priorisant l'accessibilité et les usages du Saint-Laurent	12. % du budget du Programme Interactions communautaires (PIC) alloué à des projets associés aux PARE 13. Nombre de propositions soumises au PIC touchant à chacun des volets de SLV2000 14. Nombre de groupes communautaires participant au PIC 15. Nombre de jours/personnes de bénévolat alloués au PIC 16. Nombre de projets par ZIP (aspect géographique) 17. Nombre de projets du PIC dans les catégories suivantes : interventions physiques,

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le Comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
	sensibilisation, acquisition et intendance, mise en valeur et accessibilité, études (acquisition de connaissances, planification, faisabilité) 18. % de financement par type de partenaires 19. Distribution (%) par type de partenaire impliqué dans le PIC 20. Effet multiplicateur du PIC : investissements (\$) par type de partenaire ; bénévolat en \$ et en jours / personne ; prêts, dons et services en \$ 21. Nombre de km de rives restaurées (nettoyées, stabilisées, renaturalisées) 22. Quantité de déchets recueillis 23. Nombre de végétaux plantés 24. Nombre d'accès au Saint-Laurent (nouveaux et améliorés) 25. Hectares d'habitats restaurés, conservés ou protégés
Fournir un soutien scientifique et technique aux comités ZIP	26. Nombre de partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000 (diversité) impliqués avec SSL et les Comités ZIP 27. Ressources allouées par chacun des partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000 28. Degré de satisfaction de SSL et des Comités ZIP en fonction de l'offre dispensée par les partenaires gouvernementaux 29. Satisfaction des clients, soit SSL et les Comités ZIP sur le transfert d'information et d'expertise effectué par les partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000 30. % de projets issus des PARE qui sont techniquement admissibles (acceptables) au financement par le PIC 31. Nombre total de projets issus des PARE recevant une contribution financière du PIC 32. Nombre total des projets issus des PARE qui sont réalisés et qui ont bénéficié d'un support scientifique et/ou technique
Diffuser l'information de pointe sur le Saint-Laurent par le biais du Réseau d'observation active de la Biosphère et d'un centre d'expertise et de vulgarisation scientifique sur l'environnement	33. Nombre de personnes actives dans le ROAB sur le bassin du Saint-Laurent (participants) 34. Nombre de demandes d'engagement comme personnes actives dans le ROAB sur le bassin du Saint-Laurent (participants) 35. Nombre de projets par thématique 36. Nombre d'heures investies dans les projets ROAB par les participants, incluant le bénévolat 37. % de rétention des membres actifs

AGRICULTURE

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Réduire de 50% l'utilisation des pesticides et obtenir 70% des superficies en lutte intégrée d'ici 2003 et faire le suivi pour vérifier l'atteinte des résultats	1. Quantité de pesticides utilisés en kg d'ingrédients actifs / hectare dans les cultures ciblées 2. Superficie en hectare en lutte intégrée par rapport à la superficie totale des cultures ciblées 3. Fréquence de dépassement des critères de protection de la vie aquatique (pour les eaux de surface) 4. Fréquence de détection des pesticides (pour les eaux souterraines) 5. Fréquence de dépassement des critères d'eau potable
Obtenir l'adhésion de 175 producteurs agricoles dans le bassin de la rivière Boyer à des clubs agroenvironnementaux afin de favoriser le retour de la population d'éperlans (modifié)	6. Nombre de producteurs membres de clubs agroenvironnementaux pour la rivière Boyer 7. Nombre de structures d'entreposage étanches (déjections animales) 8. Nombre d'entreprises agricoles disposant de plans agroenvironnementaux de fertilisation 9. Fréquence de dépassement des critères de protection de vie aquatique (pour les eaux de surface)
Valider un indicateur sur les risques de contamination des eaux de surface par le phosphore	
Procéder au contrôle et à l'inspection dans le domaine de l'assainissement agricole et rendre les entreprises agricoles conformes au Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole dans des tributaires du Saint-Laurent	10. Nombre d'entreprises conformes aux dispositions relatives à l'entreposage étanche des déjections animales 11. Nombre de visites d'inspection

BIODIVERSITÉ

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Contribuer à la sauvegarde de 35 espèces fauniques et floristiques en difficulté	1. Nombre d'espèces dont les effectifs sont stabilisés ou en augmentation 2. Nombre d'espèces pour lesquelles il y a maintien ou augmentation des sites qu'elles occupent 3. Nombre de nouveaux plans de rétablissement d'espèces amorcés ou complétés 4. Nombre d'espèces désignées par le gouvernement du Québec
Contrôler l'introduction d'espèces exotiques et limiter les impacts d'espèces envahissantes	
Protéger 120 000 hectares de milieux naturels dont 1 660 ha. à acquérir	5. Nombre d'hectares protégés 6. Superficie avec statut (compris dans le 120 000 hectares)
Développer et mettre en œuvre 7 plans de gestion et de conservation des milieux sensibles	7. État d'avancement des plans de gestion d'habitats mis en œuvre
Éduquer et sensibiliser le public à la valeur écologique du Saint-Laurent	
Aménager des structures et des sites à potentiel écologique pour favoriser l'accessibilité du Saint-Laurent à la population	8. % d'avancement du projet du Canal Lachine 9. Nombre d'accès au fleuve créés ou restaurés
Évaluer les impacts sur l'écosystème et sur les usages du Saint-Laurent des variations des niveaux d'eau dues aux changements climatiques et à la régularisation	10. Degré et variété d'utilisation des modèles et outils de gestion des niveaux d'eau développés
Fournir des prévisions et des analyses sur l'état du Saint-Laurent par la mise en place d'un système de suivi intégré	11. Niveau de réalisation du cadre de référence (opérationnalisation des indicateurs existants et évaluation de la faisabilité des autres) 12. Niveau d'adhésion des partenaires au réseau de suivi du Saint-Laurent 13. Mise en place d'un processus auto porteur assurant la pérennité d'un système de suivi du Saint-Laurent

INDUSTRIEL ET URBAIN

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Acquérir et traiter l'information sur les secteurs industriels suivants : métallurgique, métallique et chimique afin de prioriser les interventions en regard des 18 substances toxiques prioritaires (modifié)	
Développer des outils de gestion environnementale pour les secteurs métallurgique, métallique et chimique afin de prioriser les interventions en regard des 18 substances toxiques prioritaires (modifié)	
Mettre en œuvre projets de prévention dans 60 usines (20 par secteur) Fournir l'expertise technique et le support financier pour encourager la mise au point, l'adaptation et la commercialisation de nouvelles technologies ou équipements visant la prévention de la pollution	1. Taux de réduction des substances toxiques pour chacun des projets par type d'activité 2. Nombre de projets réalisés en prévention de la pollution 3. Niveau d'atteinte des résultats environnementaux autres que la réduction des 18 toxiques (SGE, technique) pour chaque projet par type d'activité
Évaluer les gains environnementaux et économiques	
Procéder au contrôle et à l'inspection dans le secteur industriel	
Mesurer la toxicité des effluents de 12 municipalités dont 3 grandes communautés urbaines (CUM, CUQ, CUO) et 9 autres municipalités afin de supporter les mesures de correction	4. Obtention de tous les résultats pour la mesure de la toxicité des effluents municipaux ciblés 5. Obtention de résultats de bonne qualité impliquant • des résultats ayant passé les tests de contrôle de qualité • une caractérisation réalisée en temps opportun (tenant compte des facteurs d'influence) • un fonctionnement normal des stations d'épuration
Compléter la réduction des rejets liquides toxiques dans 14 établissements prioritaires de la 2 ^e phase (90% ou réduction optimale en vue d'une élimination virtuelle) - modifié	6. Nombre d'établissements industriels sur 14 ayant complété le programme 7. CHIMIOTOX pour chacun des établissements industriels de la Phase II du groupe 1
Mettre en œuvre un programme de reconnaissance environnementale des établissements industriels visés dans les 1 ^{ère} et 2 ^e phases	8. Nombre de certificats délivrés par rapport au nombre de certificats délivrables

NAVIGATION

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Mettre en place un mécanisme pour le suivi des activités de dragage sur le Saint-Laurent Développer des outils et des guides nécessaires à l'amélioration de la gestion des risques et des dangers environnementaux dans un contexte de navigation durable sur le Saint-Laurent	1. Mise en œuvre d'études de suivi environnemental de projets de dragage 2. Niveau de connaissances des intervenants sur le processus décisionnel des gouvernements sur la gestion de dragage et des sédiments
Protéger les berges du Saint-Laurent contre l'effet d'érosion occasionné par la navigation commerciale et de plaisance	3. Mise en œuvre d'études sur les impacts de la navigation sur l'érosion des berges 4. Changement de comportement vis-à-vis de la vitesse des navires commerciaux 5. Modifications des pratiques des plaisanciers
Mettre en place une réglementation ou un code de bonnes pratiques relatif aux rejets des eaux de ballast	
Développer et mettre en œuvre une stratégie assurant une navigation durable sur le Saint-Laurent en concertation avec l'industrie maritime, les intervenants environnementaux, les gouvernements et la population	6. Niveau d'implication par type de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux dans la production de la stratégie de navigation durable 7. Niveau de financement engagé par les partenaires dans la stratégie de navigation durable 8. Adhésion à la stratégie de navigation durable déposée par le Comité de concertation Navigation 9. Niveau de participation à la réflexion et au débat public sur l'usage par type de représentants par zone géographique 10. Qualité du débat sur les usages du fleuve et les projets reliés à la navigation 11. Nombre et fréquence des actions d'informations envers la clientèle cible du Volet navigation
Mettre en œuvre un plan de gestion des sites contaminés pouvant représenter un risque pour l'écosystème Produire ou mettre à jour des outils pour améliorer les pratiques de gestion des sédiments	12. Consensus scientifique et niveau d'information des industries, du public et des communautés locales concernant l'application des critères sur la qualité des sédiments

SANTÉ

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Réduire l'exposition de la population à des eaux récréatives présentant des risques microbiologiques	1. Nombre de plages fréquentées par le public où la qualité de l'eau est évaluée 2. % des municipalités effectuant une surveillance de la qualité de l'eau des plages de leur territoire 3. % des municipalités effectuant un affichage adéquat sur les plages de leur territoire 4. Proportion de baigneurs fréquentant les plages salubres, avec affichage adéquat et conformes pour la baignade 5. Proportion de la population riveraine se baignant dans le Saint-Laurent 6. Attitude et connaissance des baigneurs des enjeux de santé
Réduire l'exposition de la population à de l'eau potable présentant des risques de contamination chimique et microbiologique	7. Nombre de nouveaux contaminants chimiques prioritaires dans l'eau potable ayant fait l'objet d'une caractérisation du risque pour la santé 8. Attitudes des consommateurs face à l'eau du robinet dont la source est le Saint-Laurent
Réduire l'exposition de la population à la contamination organique et inorganique de produits aquatiques destinés à la consommation	9. % de femmes enceintes dont la contamination en BPC est inférieure au seuil de sécurité dans les régions à risque 10. Attitude et connaissance des professionnels de la santé des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques 11. Proportion des riverains pratiquant la pêche sportive dans le Saint-Laurent 12. Proportion des pêcheurs consommant leurs prises provenant du Saint-Laurent 13. Attitude et connaissance des consommateurs des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques 14. Nombre de pratiques de consommation de produits aquatiques ayant fait l'objet d'une caractérisation de risque pour la santé humaine

COMMUNICATIONS

RÉSULTATS	INDICATEURS <i>le texte en gras correspond aux indicateurs choisis spécifiquement pour le comité de gestion de l'Entente (CGE)</i>
Informar la population, les médias et les clientèles-cibles sur les activités, programmes, résultats et réalisations du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 Favoriser la concertation des communications de Saint-Laurent Vision 2000	1. Nombre de fois que le Plan d'action SLV2000 est associé aux deux gouvernements (Canada, Québec) par rapport au nombre de fois que le Plan d'action est mentionné 2. Nombre de mentions des partenaires ministériels dans les articles générés par les activités de communications de SLV2000 par rapport au nombre de mentions possibles des partenaires ministériels dans l'ensemble des articles générés 3. Nombre de mentions des messages stratégiques ciblés par rapport au nombre de mentions dans l'ensemble des articles générés par les activités de communications 4. Nombre de produits de communication par comité de concertation diffusés sur Internet par rapport à l'ensemble des produits réalisés et inscrits à leur plan de communication 5. Nombre d'articles publiés dans le bulletin « Le fleuve » par domaine d'intervention 6. Perception du public et des communautés de l'ensemble des interventions SLV2000 7. Niveau de connaissance de la population de l'état du fleuve 8. Usages et changements de perception du Saint-Laurent

Tableau 6 : Choix d'indicateurs du Cadre de performance pour le Comité de gestion de l'Entente (CGE) correspondant au texte en gras du tableau 5

Implication communautaire

1. Nombre de partenaires par secteur, impliqués dans la mise en oeuvre des projets issus des PARE
2. Nombre de projets issus des PARE, complétés ou en cours de réalisation, dans les catégories suivantes: protection, conservation, restauration et mise en valeur des habitats et des ressources biologiques, récréotourisme et protection de la santé humaine
3. Nombre d'heures de bénévolat fournies par les partenaires du milieu dans toutes les activités des Comités ZIP
4. Ressources (\$, humaines et matérielles) investies par les autres partenaires du milieu pour la mise en oeuvre des PARE et des autres activités
5. % du budget du programme Interactions communautaires alloué à des projets associés aux PARE
6. Nombre de propositions soumises au programme Interactions communautaires touchant à chacun des volets de SLV2000
7. Nombre de projets du programme Interactions communautaires dans les catégories suivantes: interventions physiques, sensibilisation, acquisition et intendance, mise en valeur et accessibilité, études (acquisition de connaissances, planification, faisabilité)
8. Effet multiplicateur du programme Interactions communautaires: investissements (\$) par type de partenaires ; bénévolat en \$ et jours/personne ; prêts, dons et services en \$
9. Ressources allouées par chacun des partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000
10. Satisfaction des clients soit SSL et les Comités ZIP sur le transfert d'information et d'expertise effectué par les partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000
11. Nombre de personnes actives dans le *Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB)*
12. Nombre d'heures investies dans les projets ROAB par les participants, incluant le bénévolat

Agriculture

13. Quantité de pesticides utilisés en kg d'ingrédients actifs / hectare dans les cultures ciblées
14. Superficie en hectare en lutte intégrée par rapport à la superficie totale des cultures ciblées, d'ici 2003

Biodiversité

15. Nombre d'espèces dont les effectifs sont stabilisés ou en augmentation
16. Nombre d'espèces pour lesquelles il y a maintien ou augmentation des sites qu'elles occupent
17. Nombre de nouveaux plans de rétablissement d'espèces amorcés ou complétés
18. Nombre d'espèces désignées par le gouvernement du Québec
19. Nombre d'hectares protégés
20. Superficie avec statut (compris dans le 120 000 hectares)
21. État d'avancement des plans de gestion des habitats mis en oeuvre
22. % d'avancement du projet du Canal Lachine
23. Degré et variété d'utilisation des modèles et outils de gestion des niveaux d'eau développés

24. Niveau de réalisation du cadre de référence (opérationnalisation des indicateurs existants et évaluation de la faisabilité des autres) (Suivi de l'écosystème)
25. Niveau d'adhésion des partenaires au réseau de suivi de l'écosystème
26. Mise en place d'un processus auto-porteur, assurant la pérennité d'un système de suivi du Saint-Laurent (Suivi de l'écosystème)

Industriel et Urbain

27. Taux de réduction des substances toxiques pour chacun des projets par type d'activité
28. Niveau d'atteinte des résultats environnementaux autres que la réduction des 18 toxiques (SGE, technique) pour chaque projet par type d'activité
29. Obtention de tous les résultats pour la mesure de la toxicité des effluents municipaux
30. CHIMIOTOX pour chacun des établissements industriels de la Phase II (groupe 1)
31. Nombre de certificats délivrés par rapport au nombre de certificats délivrables (Phase I et II)

Navigation

32. Mise en œuvre d'études de suivi environnemental de projets de dragage
33. Mise en œuvre d'études sur les impacts de la navigation sur l'érosion des berges
34. Changement de comportement vis-à-vis de la vitesse des navires commerciaux (érosion des berges)
35. Modifications des pratiques des plaisanciers (érosion des berges)
36. Adhésion à la stratégie de navigation durable déposée par le comité de concertation Navigation

Santé

37. Attitude et connaissance des baigneurs des enjeux de santé
38. Attitude des consommateurs face à l'eau du robinet dont la source est le Saint-Laurent
39. % de femmes enceintes dont la contamination en BPC est inférieure au seuil de sécurité dans les régions à risque
40. Attitude et connaissance des consommateurs des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques
41. Nombre de pratiques de consommation de produits aquatiques ayant fait l'objet d'une caractérisation de risque pour la santé humaine

Communications

42. Nombre de fois que le Plan d'action SLV2000 est associé aux deux gouvernements (Canada, Québec) par rapport au nombre de fois que le Plan d'action est mentionné
43. Nombre de mentions des messages stratégiques ciblés par rapport au nombre de mentions dans l'ensemble des articles générés par les activités de communication
44. Nombre de produits de communications par comité de concertation diffusés sur Internet par rapport à l'ensemble des produits réalisés et inscrits à leur plan de communication
45. Nombre d'articles publiés dans le bulletin « Le Fleuve » par domaine d'intervention
46. Perception du public et des communautés de l'ensemble des interventions SLV2000
47. Niveau de connaissance de la population de l'état du fleuve
48. Usages et changements de perception du Saint-Laurent

4.2 Catégories d'indicateurs de performance

Dans le but d'avoir une meilleure représentation des divers aspects de SLV2000 couverts par les indicateurs de performance, ceux-ci ont été catégorisés en trois groupes : les indicateurs environnementaux, les indicateurs de retombées intermédiaires et enfin les indicateurs de produits et services (Tableau 7).

Les *indicateurs environnementaux* mesurent les retombées liées à la mission de SLV2000, c'est à dire les progrès réalisés vers une amélioration de l'état de l'écosystème du Saint-Laurent, de la santé humaine et de l'implication de la communauté. Ils contribuent à la mesure des retombées à long terme (10-20 ans). Les indicateurs environnementaux du Cadre de performance sont complétés par ceux utilisés pour le suivi de l'écosystème du Saint-Laurent qui sont développés et mis en œuvre par une équipe dédiée à cette fin.

Les *indicateurs de retombées intermédiaires* mesurent les progrès vers l'atteinte des résultats de l'Entente et se situent sur un horizon de cinq ans. Ces indicateurs sont complétés, en ce qui concerne le budget associé à chacun des résultats, par les informations contenues dans le Système de suivi de gestion.

Finalement les *indicateurs de produits et services* font état des aspects de nature administrative et de gestion tels les rapports publiés, le nombre de projets ou d'activités réalisés en regard des résultats de l'Entente. Ces derniers qui sont plus particulièrement des indicateurs de gestion se situent à plus court terme et sont même souvent annuels.

L'utilisation de la grille présentée au tableau 7 nous permet de voir que très peu d'indicateurs environnementaux ont été retenus par les Comités de concertation. En ce qui a trait aux indicateurs intermédiaires, c'est à dire ceux qui sont reliés directement à l'atteinte des résultats de l'Entente, on remarque qu'une vingtaine seulement seront mesurés. La plupart des indicateurs du Cadre de performance se retrouvent dans la catégorie des produits et services. Ceci reflète probablement le fait que les partenaires gouvernementaux ont une plus grande expérience dans l'identification de ces éléments de gestion qui sont reliés aux exercices de planification annuelle des ministères.

Tableau 7 : Catégories d'indicateurs de performance

PLAN D'ACTION SLV2000	INDICATEURS ¹ ENVIRONNEMENTAUX (Horizon 10-20 ans)	INDICATEURS DES RETOMBÉES INTERMÉDIAIRES ² (Horizon 5 ans)	INDICATEURS DE PRODUITS OU SERVICES
Implication communautaire		• Nombre de partenaires par secteur impliqué dans la mise en œuvre des projets issus des PARE • Nombre de partenaires impliqués dans d'autres activités que la mise en œuvre des projets issus des PARE • Nombre d'heures de bénévolat fournies par les partenaires du milieu dans toutes les activités des Comités ZIP • Ressources investies par les autres partenaires du milieu pour la mise en œuvre des PARE et d'autres activités des ZIP • Nombre de projets du PIC dans les catégories suivantes : interventions physiques, sensibilisation, acquisition et intendance, mise en valeur et accessibilité, études • Ressources allouées par chacun des partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000 en soutien aux Comités ZIP	• Nombre d'hectares d'habitats protégés, restaurés, conservés ou mis en valeur • Nombre de projets issus des PARE complétés ou en cours de réalisation dans les catégories suivantes : protection, conservation, restauration et mise en valeur des habitats et des ressources biologiques • Nombre de végétaux plantés • Nombre de km de rives restaurées • Quantité de déchets recueillis • Nombre de colloques, d'activités de consultation, de sensibilisation et d'information générés par les Comités ZIP • Nombre d'activités d'harmonisation • % du budget du Programme Interactions communautaires alloué à des projets associés aux PARE • Nombre de propositions soumises au Programme Interactions communautaires (PIC) touchant chacun des volets de SLV2000 • Nombre de groupes communautaires participant au PIC • Nombre de jours/personnes de bénévolat alloués au PIC • Nombre de projets par ZIP • % de financement par type de partenaires • Distribution (%) par type de partenaire impliqué dans le PIC • Effet multiplicateur du PIC : investissements (\$) par type de partenaire ; bénévolat en \$ et en jours / personne ; prêts, dons et services en \$ • Nombre d'accès au Saint-Laurent (nouveaux et améliorés) • Nombre de partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000 impliqués avec SSL et les Comités ZIP • Degré de satisfaction de SSL et des Comités ZIP en fonction de l'offre dispensée par les partenaires gouvernementaux • Satisfaction des clients, soit SSL et les Comités ZIP sur le transfert d'information et d'expertise effectué par les partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000

1- Indicateurs des retombées à long terme qui mesurent le progrès vers un environnement durable

2- Indicateurs qui mesurent le progrès vers les cibles - résultats annoncés

PLAN D'ACTION SLV2000	INDICATEURS ¹ ENVIRONNEMENTAUX (Horizons 10-20 ans)	INDICATEURS DES RETOMBÉES INTERMÉDIAIRES ² (Horizons 5 ans)	INDICATEURS DE PRODUITS OU SERVICES
			• % de projets issus des PARE qui sont techniquement admissibles au financement par le PIC • Nombre total de projets issus des PARE recevant une contribution financière du PIC • Nombre total des projets issus des PARE qui sont réalisés et qui ont bénéficié d'un support scientifique et/ou technique • Nombre de personnes actives dans le ROAB sur le bassin du Saint-Laurent • Nombre de demandes d'engagement comme personnes actives dans le ROAB sur le bassin du Saint-Laurent • Nombre de projets par thématique • Nombre d'heures investies dans les projets ROAB par les participants, incluant le bénévolat • % de rétention des membres actifs dans le ROAB
Agriculture	• Fréquence de dépassement des critères de protection de la vie aquatique • Fréquence de détection des pesticides (eaux souterraines) • Fréquence de dépassement des critères d'eau potable	• Quantité de pesticides utilisés en kg d'ingrédients actifs / hectare dans les cultures ciblées • Superficie en hectare en lutte intégrée par rapport à la superficie totale des cultures ciblées • Nombre de producteurs membres de clubs agro-environnementaux sur le bassin de la rivière Boyer	• Nombre de structures d'entreposage étanches pour les déjections animales • Nombre d'entreprises agricoles disposant de plans agroenvironnementaux de fertilisation • Nombre d'entreprises conformes aux dispositions relatives à l'entreposage étanche des déjections animales • Nombre de visites d'inspection
Biodiversité	<i>Tendances observées des 19 indicateurs du comité de suivi de l'état du Saint-Laurent</i>	• Nombre d'espèces dont les effectifs sont stabilisés ou en augmentation • Nombre d'hectares protégés	• Nombre d'espèces pour lesquelles il y a maintien ou augmentation des sites qu'elles occupent • Nombre de nouveaux plans de rétablissement amorcés ou complétés • Nombre d'espèces désignées par le gouvernement provincial • Superficie avec statut de protection • % d'avancement du projet du Canal Lachine

PLAN D'ACTION SLV2000	INDICATEURS ¹ ENVIRONNEMENTAUX (Horizons 10-20 ans)	INDICATEURS DES RETOMBÉES INTERMÉDIAIRES ² (Horizons 5 ans)	INDICATEURS DE PRODUITS OU SERVICES
		• État d'avancement des plans de gestion mis en œuvre • Nombre d'accès créés ou restaurés	• Degré et variété d'utilisation des modèles et outils de gestion des niveaux d'eau développés • Niveau de réalisation du cadre de référence • Niveau d'adhésion des partenaires au réseau de suivi du Saint-Laurent • Mise en place d'un processus auto porteur assurant la pérennité d'un système de suivi du Saint-Laurent
Industriel et urbain		• Nombre de projets réalisés en prévention de la pollution • Nombre d'établissements industriels sur 14 de la Phase II ayant complété le programme	• Taux de réduction des substances toxiques pour chacun des projets par type d'activité • Niveau d'atteinte des résultats environnementaux autres que la réduction des 18 toxiques pour chaque projet par type d'activité • Obtention de tous les résultats pour les effluents municipaux • Obtention de résultats de bonne qualité pour les effluents municipaux impliquant : • des résultats ayant passé les tests de contrôle de qualité • une caractérisation réalisée en temps opportun • un fonctionnement normal des stations d'épuration • CHIMIOTOX pour chacun des établissements industriels de la Phase II • Nombre de certificats délivrés pour les établissements des Phases I et II par rapport au nombre de certificats délivrables
Navigation		• Mise en œuvre d'études de suivi environnemental de projets de dragage • Changement de comportement vis à vis de la vitesse des navires commerciaux • Modifications des pratiques des plaisanciers • Niveau de financement engagé par les partenaires dans la stratégie de navigation durable	• Niveau de connaissances des intervenants sur le processus décisionnel des gouvernements sur la gestion de dragage et des sédiments • Mise en œuvre d'études sur les impacts de la navigation sur l'érosion des berges • Niveau d'implication par type de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux dans la production de la stratégie de navigation durable • Niveau de participation à la réflexion et au débat public sur l'usage par type de représentants par zone géographique • Qualité du débat sur les usages du fleuve et les projets reliés à la navigation • Nombre et fréquence des actions d'informations envers la clientèle cible du Volet navigation

PLAN D'ACTION SLV2000	INDICATEURS ¹ ENVIRONNEMENTAUX (Horizons 10-20 ans)	INDICATEURS DES RETOMBÉES INTERMÉDIAIRES ² (Horizons 5 ans)	INDICATEURS DE PRODUITS OU SERVICES
		Adhésion à la stratégie de navigation durable déposée par le Comité de concertation Navigation	Consensus scientifique et niveau d'information des industries, du public et des communautés locales concernant l'application des critères sur la qualité des sédiments
Santé humaine	% de femmes enceintes dont la contamination en BPC est inférieure au seuil de sécurité dans les régions à risque	Proportion de baigneurs fréquentant les plages salubres, avec affichage adéquat et conformes pour la baignade	- Nombre de plages fréquentées par le public où la qualité de l'eau est évaluée % des municipalités effectuant une surveillance de la qualité de l'eau des plages de leur territoire % des municipalités effectuant un affichage adéquat sur les plages de leur territoire - Proportion de la population riveraine se baignant dans le Saint-Laurent - Attitude et connaissance des baigneurs des enjeux de santé - Nombre de nouveaux contaminants chimiques prioritaires dans l'eau potable ayant fait l'objet d'une caractérisation du risque pour la santé - Attitude des consommateurs face à l'eau du robinet dont la source est le Saint-Laurent - Attitude et connaissance des professionnels de la santé des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques - Proportion des riverains pratiquant la pêche sportive dans le Saint-Laurent - Proportion des pêcheurs consommant leurs prises provenant du Saint-Laurent - Attitude et connaissance des consommateurs des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques - Nombre de pratiques de consommation de produits aquatiques ayant fait l'objet d'une caractérisation de risque pour la santé humaine
Communications			- Nombre de fois que le Plan d'action SLV2000 est associé aux deux gouvernements (Canada, Québec) par rapport au nombre de fois que le Plan d'action est mentionné - Nombre de mentions des partenaires ministériels dans les articles générés par les activités de communications de SLV2000 par rapport au nombre de mentions possibles des partenaires ministériels dans l'ensemble des articles générés

PLAN D'ACTION SLV2000	INDICATEURS ¹ ENVIRONNEMENTAUX (Horizons 10-20 ans)	INDICATEURS DES RETOMBÉES INTERMÉDIAIRES ² (Horizons 5 ans)	INDICATEURS DE PRODUITS OU SERVICES
			• Nombre de mentions des messages stratégiques ciblés par rapport au nombre de mentions dans l'ensemble des articles générés par les activités de communications • Nombre de produits de communication par comité de concertation diffusés sur Internet par rapport à l'ensemble des produits réalisés et inscrits à leur plan de communication • Nombre d'articles publiés dans le bulletin « Le fleuve » par domaine d'intervention • Perception du public et des communautés de l'ensemble des interventions SLV2000 • Niveau de connaissance de la population de l'état du fleuve • Usages et changements de perception du Saint-Laurent

5. LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE PERFORMANCE

5.1 Mise à jour des indicateurs de performance

La mise en œuvre du Cadre de performance se réalise par la mise à jour des indicateurs. Il incombe aux Comités de concertation de mettre à jour leurs indicateurs de performance à la fréquence qu'ils ont déterminée lors des ateliers de travail et tel que spécifié dans les stratégies de collecte de données. L'annexe III présente les indicateurs par volet avec leur fréquence de mise à jour.

Dans un prochaine étape, les stratégies de collecte de données seront intégrées au Système de suivi de gestion informatisé de la Phase III. Le Système de suivi de gestion deviendra donc un guichet unique que le ou les responsables désignés des Comités de concertation utiliseront pour effectuer le suivi de leurs indicateurs de performance, de leur budget et de l'état d'avancement de leurs résultats.

5.2 La base de données des diagrammes logiques

Les informations des diagrammes logiques ont été saisies dans une base de données locale disponible au Bureau de coordination SLV2000. Celle-ci permet de lier de façon dynamique les différents éléments des diagrammes logiques et de voir par exemple comment un changement dans la planification des activités peut en modifier les composantes. La version actuelle de la base de données, bien que compatible avec le Système de suivi de gestion n'y sera pas intégrée. Pour le moment, les diagrammes logiques sont disponibles sous forme de tableau dans le Système de suivi de gestion (section Outils de gestion).

6. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE III

Le Cadre de performance représente un outil important pour la réalisation d'évaluation de programme. Dans le cas de la Phase III, une revue à la mi-parcours est prévue en 2000-2001 et une évaluation du plan d'action est planifiée dans la dernière année, soit en 2002-2003. Ces deux exercices seront effectués conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec.

La revue mi-parcours devrait permettre d'évaluer si les résultats planifiés sont en voie d'atteinte et de prendre des décisions sur les orientations à prendre ou sur la réallocation de ressources à faire s'il y a lieu, pour optimiser le succès de SLV2000. Il est certain que pour plusieurs résultats dont les progrès ne sont visibles qu'à long terme, cette revue sera trop prématurée pour évaluer les tendances vers les cibles à atteindre. Mais pour d'autres résultats à plus court terme, il sera possible d'avoir des bilans pertinents de façon à être en mesure de mieux orienter ou de contrôler l'efficacité de certains aspects de SLV2000.

Le Cadre de performance est destiné tout particulièrement à l'évaluation de la Phase III. Il permettra aux gestionnaires de faire l'analyse préalable requise pour cet exercice. Lors de l'évaluation, les évaluateurs questionneront les gestionnaires sur trois aspects précis de la Phase III, soit la pertinence, l'efficacité et l'efficience (5) (7). Outre le Cadre de performance, les données du Système de suivi de gestion, les entrevues avec des personnes impliquées activement dans SLV2000 et l'examen de divers rapports serviront à documenter les évaluateurs.

La pertinence de SLV2000 questionne sa justification au niveau du concept, du développement, de la mise en œuvre et du partenariat (5) (7). On se demande si les résultats à atteindre sont vraiment des priorités pour les objectifs stratégiques de « protection de la santé de l'écosystème, protection de la santé humaine et implication des communautés riveraines afin de favoriser l'accessibilité et le recouvrement des usages du Saint-Laurent » (3) (4) et également en quoi les activités mises en œuvre contribuent aux résultats à atteindre.

L'efficacité de SLV2000 concerne l'atteinte des résultats, l'effet obtenu sur l'écosystème du Saint-Laurent et le partenariat. Les principales questions posées sont : Les résultats visés sont-ils atteints ? ; A-t-on avancé vers les grands objectifs de SLV2000 ? ; Les partenaires sont-ils réellement impliqués dans l'atteinte des résultats ? ; SLV2000 contribue-t-il à l'amélioration du Saint-Laurent ? Le fait de développer de nouvelles compétences et expertises et d'apprendre des erreurs passées des premier et deuxième plans d'action sur le Saint-Laurent témoignent également de l'efficacité. La satisfaction des clientèles visées par les produits de la Phase III incluant ceux de communication et de diffusion des connaissances scientifiques sur le Saint-Laurent, fait partie intégrante de l'évaluation de l'efficacité de SLV2000. L'intégration de l'information acquise sur l'écosystème et l'utilisation des produits de SLV2000 dans le processus de prise de décision concernant l'écosystème du Saint-Laurent, s'avèrent un des gages ultimes de l'efficacité du programme (5) (7).

Finalement l'efficience de SLV2000 s'intéresse particulièrement aux coûts engendrés pour l'atteinte des résultats. Les coûts sont-ils considérés comme étant raisonnables ? Les questions d'efficience se posent également quant aux choix effectués par les gestionnaires dans l'allocation des ressources par résultat ou par volet. Les grandes priorités identifiées sont-elles dotées de ressources avantageuses par rapport aux aspects jugés moins prioritaires du plan d'action (5) (7) ?

L'évaluation qui sera réalisée à la fin de la Phase III adressera aux gestionnaires des questions difficiles mais le défi en vaut la peine. Les conclusions et les recommandations de cette évaluation seront utiles pour bonifier les interventions sur le Saint-Laurent ainsi que le partenariat. Cette réflexion est indispensable pour évaluer les impacts et les retombées des interventions de SLV2000 sur le Saint-Laurent et s'il y a lieu, pour planifier la suite à donner à la Phase III.

7. RECOMMANDATIONS

Le développement du Cadre de performance est avant tout un travail d'experts. Il est important pour développer un produit de l'envergure du Cadre de performance, de s'assurer de la disponibilité des ressources humaines tout le long du processus de développement. Le départ de l'équipe d'évaluateurs en avril 1999 a fait en sorte que la version du Cadre de performance livrée au Bureau de coordination était incomplète à plusieurs égards et non validée par tous les Comités de concertation. Cela a occasionné de nombreux mois de retard dans le développement du Cadre de performance.

7.1 Les indicateurs

Le Cadre de performance de la Phase III est dynamique et évolutif, puisqu'il doit refléter les changements dans la planification pouvant survenir au cours du plan d'action. Présentement le Cadre de performance n'est pas parfait. Les indicateurs de performance ne couvrent pas tous les aspects touchés par SLV2000 : certains résultats n'ont pas d'indicateurs alors que d'autres n'ont pas d'indicateurs de retombées intermédiaires (progrès vers les cibles) qui seraient à développer. Les indicateurs environnementaux (à plus long terme) sont peu nombreux. Des liens devraient être faits avec l'équipe oeuvrant à réaliser le suivi de l'état de l'écosystème du Saint-Laurent qui observera les tendances de dix-neuf indicateurs environnementaux. De plus, les indicateurs généraux pour la Phase III sont à développer.

Les indicateurs des Comités de concertation sont inégaux. Il importe que les Comités de concertation fassent une réflexion et recherchent des indices de l'effet de leurs travaux sur l'atteinte des résultats de l'Entente, sur l'écosystème, la santé humaine et l'implication des communautés en l'absence d'indicateurs dans les trois catégories du tableau 7.

7.2 Avis du Comité consultatif

Le Comité consultatif a adressé une série de recommandations au CGE dans son document de travail sur le Cadre de performance (10). Beaucoup de celles-ci ont été considérées dans la préparation de ce document. Le comité souhaite entre autres, que des indicateurs généraux pour la Phase III soient ajoutés pour évaluer l'intégration, la coordination, la concertation et la gestion. Il précise également que la communication et la diffusion des connaissances scientifiques sur le Saint-Laurent aux décideurs et à la population devraient être une préoccupation majeure dans la Phase III. Cet élément ne sera pas mesuré par le Comité des communications ni par les autres comités de concertation avec les indicateurs de performance, mais fait partie intégrante de l'évaluation de l'efficacité de SLV2000 tel que précisé dans la section 6. La satisfaction des différentes clientèles cibles du plan d'action SLV2000, soit la population, les Comités ZIP et tous les décideurs concernés par le Saint-Laurent doit être évaluée, même si aucun indicateur ne figure présentement dans le Cadre de performance.

7.3 La mise en œuvre

Les Comités de concertation doivent poursuivre la récolte d'information pour la mise à jour des indicateurs de performance selon la fréquence déterminée. Les informations du Cadre de performance doivent être utilisées aussi souvent que possible lors des communications sur le plan d'action, que ce soit tout simplement pour présenter les travaux en cours ou pour les fins des exercices de planification, de revue mi-année et de fin d'année. Le Cadre de performance devrait être utilisé régulièrement lors des rencontres des gestionnaires de SLV2000 pour discuter des effets des travaux réalisés dans la Phase III.

8. CONCLUSION

Le Cadre de performance de la Phase III représente un travail innovateur d'une grande envergure lorsqu'on considère le nombre de personnes ayant participé aux ateliers de travail (Annexe I) et la quantité de données qui en sont issues et qui seront présentées dans le Volume II (9). Il est le premier exercice du genre à être réalisé depuis le début des plans d'action Canada - Québec sur le Saint-Laurent, soit en 1988. Il permet de relier la mission, les trois grands objectifs de la Phase III, avec les résultats, les activités, les produits, la clientèle et les impacts et retombées. Le Cadre de performance a été développé conjointement avec la participation de tous les Comités de concertation qui ont démontré beaucoup d'intérêt face à ce nouvel outil de gestion.

Le Cadre de performance représente un outil de prise de décision majeur pour la planification, l'évaluation finale de la Phase III et éventuellement, s'il y a lieu pour la planification stratégique des résultats de la Phase IV. Il informe chacun des Comités de concertation de sa situation par rapport à la performance visée et sur les aspects sur lesquels ils seront évalués. Toutefois, des informations supplémentaires provenant d'autres sources telles que le Système de suivi de gestion, les entrevues avec les acteurs de la Phase III et les rapports publiés devront compléter l'analyse pour donner une image plus claire de la performance des interventions des gouvernements sur l'écosystème du Saint-Laurent.

La réflexion qui fut nécessaire pour le développement du Cadre de performance, c'est à dire l'établissement de liens entre les différents éléments de SLV2000 aura été très profitable pour tous. Elle a permis aux Comités de concertation et aux gestionnaires de faire le tour et de synthétiser le travail mis en œuvre dans la Phase III et de le représenter dans l'optique des besoins et de l'utilité pour la clientèle et des bénéfices pour l'environnement. Cette réflexion doit se poursuivre pour toute nouvelle activité s'ajoutant à la planification et elle doit également être apparente dans les communications de SLV2000.

BIBLIOGRAPHIE

1. Entente d'harmonisation et de concertation pour la dépollution, la protection, la restauration et la conservation du fleuve Saint-Laurent. Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. 1989.
2. Entente d'harmonisation et de concertation pour la conservation, la protection, la dépollution et la restauration du fleuve Saint-Laurent et de tributaires prioritaires, intitulée Saint-Laurent Vision 2000. Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. 1994.
3. Entente de concertation Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. 1998.
4. Phase III, 1998-2003, concertation, partenariat et action. Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec. 1998.
5. Revue de Saint-Laurent Vision 2000 composante d'Environnement Canada. Direction de la revue, Examen de programme, Environnement Canada. 1998.
6. Étude économique du programme SLV2000 : Un exemple concret de développement durable. Boulanger, François ; Bibeault, Jean-François ; Bourassa, Yves et Daniel Gosselin. 1998.
7. Demystifying results-based performance measurement. Hamid Jordani. 1998. The Canadian Journal of Program Evaluation Vol. 13 No.1 Pages 61-95.
8. Le Saint-Laurent s'améliore-t-il ? Rapport du sous-comité sur le suivi du Saint-Laurent. Volet Biodiversité. Mai 1999. 45 pages.
9. Cadre de performance de la Phase III du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 : données brutes. Volume II. Bureau de coordination Saint-Laurent Vision 2000. Janvier 2000. 67 pages.
10. Avis du comité consultatif SLV2000 sur le Cadre de performance de SLV2000. Comité consultatif SLV2000. Décembre 1999. 36 pages.

Annexe I : Liste des participants aux quatorze ateliers de travail sur le développement du Cadre de performance

Volet	Organisation
Implication communautaire	
Sous-volet Concertation du milieu	
Marie-Josée Auclair	Environnement Canada
Yolaine St-Jacques	Environnement Canada
Claire Lachance	ZIP Haut Saint-Laurent
Thanh Thao Pham	Environnement Canada
Marc Hudon	Stratégies Saint-Laurent
Yves Lefebvre	Ministère de l'Environnement du Québec
Guy Laroche	Stratégies Saint-Laurent
Jean-François Bibeault	Environnement Canada
Claire Laliberté	Centre de santé publique de Québec
Sous-volet Soutien scientifique et technique	
Marie-Josée Auclair	Environnement Canada
Yolaine St-Jacques	Environnement Canada
Thanh Thao Pham	Environnement Canada
Jean-François Bibeault	Environnement Canada
Sous-volet Support à l'action des communautés	
Yves Lefebvre	Ministère de l'Environnement du Québec
Daniel Robitaille	Environnement Canada
Sous-volet Diffusion des connaissances	
Michel Provencher	Environnement Canada
Marie-Josée Auclair	Environnement Canada
Yolaine St-Jacques	Environnement Canada
Thérèse Baribeau	Environnement Canada
Michelle Sincennes	Environnement Canada
Jean-François Bibeault	Environnement Canada
Agriculture	
Denis Sanfaçon	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Raymond-Marie Duchesne	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Alain Verreault	Ministère de l'Environnement du Québec
Marcel Gaucher	Ministère de l'Environnement du Québec

Volet	Organisation
Sous-comité Habitats Luc Foisy Gleason Thibeault Raymond Cournoyer Yvon Mercier Normand Traversy Sous-comité Gestion des Niveaux d'eau Christiane Hudon Richard Laurence Gilles Harvey Marc Mingelbier Sous-comité Espèces Jacques Prescott Gildo Lavoie Michel Huot Raymond Lemieux René Lesage Sous-comité Suivi des écosystèmes Yves Grimard Guy Demers Thanh Thao Pham	Patrimoine Canada Ministère de l'Environnement du Québec Société de la Faune et des Parcs du Québec Environnement Canada Société de la Faune et des Parcs du Québec Environnement Canada Environnement Canada Société de la Faune et des Parcs du Québec Société de la Faune et des Parcs du Québec Ministère de l'Environnement du Québec Ministère de l'Environnement du Québec Société de la Faune et des Parcs du Québec Environnement Canada Société de la Faune et des Parcs du Québec Ministère de l'Environnement du Québec Ministère de l'Environnement du Québec Environnement Canada
Industriel et urbain Sous-volet Industriel Jacynthe D'amours Claire Marier Francine Perron Claudette Bégin Alain Bernier Réjean de Ladurantaye Jean Tremblay Anne-Marie Coutu Fadila Matejek Sous-volet Urbain Jacynthe D'amours Alain Bernier Marc Villeneuve Richard Dalcourt Robert J. Tétreault	Ministère de l'Environnement du Québec Environnement Canada Environnement Canada Ministère de l'Environnement du Québec Environnement Canada Environnement Canada Environnement Canada Environnement Canada Environnement Canada Ministère de l'Environnement du Québec Ministère de l'Environnement du Québec Environnement Canada Environnement Canada Environnement Canada Ministère de l'Environnement du Québec

Volet	Organisation
Navigation Pierre Rouleau Gervais Bouchard Laurence Mazaudier Serge Gonthier Jérôme Faivre Marc Hudon Francine Richard Vincent Jarry	Pêches et Océans Canada Pêches et Océans Canada Pêches et Océans Canada Ministère de l'Environnement du Québec Ministère des Transports du Québec Stratégies Saint-Laurent Pêches et Océans Canada Environnement Canada
Santé Michèle Bélanger Richard Larue Jacques Grondin Dave Berryman Claire Laliberté	Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec Santé Canada Centre de santé publique de Québec Ministère de l'Environnement du Québec Centre de santé publique de Québec
Communications Raymonde Goupil Suzanne Bourget Marc Hudon Nathalie Howson Clément Dugas	Ministère de l'Environnement du Québec Environnement Canada Stratégies Saint-Laurent Santé Canada Environnement Canada
Bureau de coordination Marc Crispin Josée De Guise François Duchesneau	Environnement Canada Environnement Canada Société de la Faune et des Parcs du Québec

Annexe II : Dates de la tenue des quatorze ateliers de travail pour le développement du Cadre de performance

Volets	Rencontre des coprésidents des Comités de concertation	Ateliers de travail
Implication communautaire • Concertation du milieu • Interaction communautaire • Soutien scientifique et technique • Diffusion des connaissances	19 octobre 1998	1-2 décembre 1998 14 janvier 1999 15 décembre 1998 13 janvier 1999 13 janvier 1999
Agriculture	22 décembre 1998	4-5 février 1999
Biodiversité • Habitats • Espèces • Gestion des niveaux d'eau • Suivi des écosystèmes	11 et 26 janvier 1999	8-9 mars 1999 15-16 février 1999 17-18 mars 1999 29 mars 1999
Industriel et urbain • Industriel • Urbain	26 janvier 1999	25-26 mars 1999 12 mars 1999
Navigation	21 décembre 1998	23-24 février 1999
Santé	11 décembre 1998	6- 7- 27 janvier 1999
Communications	19 janvier 1999	18 - 19 février 1999

Annexe III : Fréquence de mise à jour des indicateurs du Cadre de performance

VOLET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
CONCERTATION DU MILIEU					
1. Nombre de partenaires par secteur impliqué dans la mise en œuvre des projets issus des PARE					
2. Nombre de partenaires impliqués dans d'autres activités que la mise en œuvre des projets issus des PARE					
3. Nombre d'hectares d'habitats protégés, conservés, restaurés ou mis en valeur					
4. Nombre de projets issus des PARE complétés ou en cours de réalisation dans les catégories suivantes : protection, conservation, restauration et mis en valeur des habitats et des ressources biologiques, récréotourisme et protection de la santé humaine					
5. Nombre de végétaux plantés			1		1
6. Nombre de km de rives restaurées (nettoyées, stabilisées, renaturalisées)					
7. Quantité de déchets recueillis					
8. Nombre d'heures de bénévolat fournies par les partenaires du milieu dans toutes les activités des Comités ZIP					
9. Ressources (\$, humaines et matérielles) investies par les autres partenaires du milieu pour la mise en œuvre des PARE et d'autres activités					
10. Nombre de colloques, d'activités de consultation, de sensibilisation et d'information générées par les Comités ZIP					
11. Nombre d'activités d'harmonisation (réunions Stratégies Saint-Laurent et des Commissions ZIP, élaboration d'outils de gestion, etc.)	Fréquence à déterminer				
SUPPORT À L'ACTION DES COMMUNAUTÉS					
1. % du budget du PIC alloué à des projets associés aux PARE					
2. Nombre de propositions soumises au PIC touchant chacun des volets de SLV2000					
3. Nombre de groupes communautaires participant au PIC					
4. Nombre de jours/personnes de bénévolat alloués au PIC					
5. Nombre de projets par ZIP (aspect géographique)					

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
6. Nombre de projets du PIC dans les catégories suivantes : interventions physiques, sensibilisation, acquisition et intendance, mise en valeur et accessibilité, études (acquisition de connaissances, planification, faisabilité)	2 (février et octobre)	2	2	2	2
7. % de financement par type de partenaire					
8. Distribution (%) par type de partenaire impliqué dans le PIC					
9. Effet multiplicateur du PIC : investissements (\$) par type de partenaire ; bénévolat en \$ et jours/personnes ; prêts, dons et services en \$					
10.Nombre de km de rives restaurées (nettoyées, stabilisées, renaturalisées)					
11.Quantité de déchets recueillis					
12.Nombre de végétaux plantés			1		1
13.Nombre d'accès au Saint-Laurent (nouveaux et améliorés)					
14.Hectare d'habitats restaurés, conservés ou protégés					
SOUTIEN SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE					
1. Nombre de partenaires gouvernementaux signataires (diversité) de SLV2000 impliqués avec SSL et les Comités ZIP					
2. Ressources allouées par chacun des partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000			1		1
3. Degré de satisfaction de SSL et des Comités ZIP en fonction de l'offre dispensée par les partenaires gouvernementaux					
4. Satisfaction des clients, soit SSL et les Comités ZIP sur le transfert d'information et d'expertise effectué par les partenaires gouvernementaux signataires de SLV2000					1
5. % des projets issus des PARE qui sont techniquement admissibles (acceptables) au financement par le Programme Interactions communautaires					
6. Nombre total de projets issus des PARE recevant une contribution financière du Programme Interactions communautaires et ayant bénéficié d'un support scientifique et/ ou technique d'un partenaire signataire de SLV2000	1	1	1	1	1
7. Nombre total de projets issus des PARE qui sont réalisés et qui ont bénéficié d'un support scientifique et/ou technique					
DIFFUSION DES CONNAISSANCES					
1. Nombre de personnes actives dans le ROAB					
2. Nombre de demandes d'engagement comme personnes actives dans le ROAB					

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
3. Nombre de projets par thématique	2	2	2	2	2
4. Nombre d'heures investies dans les projets ROAB par les participants, incluant le bénévolat					
5. % de rétention des membres actifs					

VOLET AGRICULTURE

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
1. Quantité de pesticides utilisés en kg d'ingrédients actifs / hectare dans les cultures ciblées		1	1		1
2. Superficie en hectare en lutte intégrée par rapport à la superficie totale des cultures ciblées d'ici 2003					
3. Fréquence de dépassement des critères de protection de la vie aquatique (eaux de surface)	Variable selon le dépassement des critères				
4. Fréquence de détection de pesticides (eaux souterraines)					
5. Fréquence de dépassement des critères pour l'eau potable					
6. Nombre de producteurs membres de clubs agro -environnementaux (R. Boyer)					
7. Nombre de structures d'entreposage étanches (déjections animales)					
8. Nombre d'entreprises agricoles disposant de plans agro- environnementaux de fertilisation					
9. Fréquence de dépassement des critères de protection de la vie aquatique pour la rivière Boyer (eaux de surface)	1	1	1	1	1
10. Nombre d'entreprises conformes aux dispositions relatives à l'entreposage étanche des déjections animales					
11. Nombre de visites d'inspection					

VOLET BIODIVERSITÉ

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
ESPÈCES					
1. Nombre d'espèces dont les effectifs sont stabilisés ou en augmentation					
2. Nombre d'espèces pour lesquelles il y a maintien ou augmentation des sites qu'elles occupent			1		1
3. Nombre de nouveaux plans de rétablissement d'espèces amorcés ou complétés					
4. Nombre d'espèces désignées par le gouvernement du Québec	1	1	1	1	1
HABITATS					
5. Nombre d'hectares protégés	2	2	2	2	2
6. Superficie avec statut (compris dans les 120 000 ha)					1
7. État d'avancement des plans de gestion des habitats mis en œuvre					
8. % d'avancement du projet du Canal Lachine	1	1	1	1	1
9. Nombre d'accès au fleuve créés ou restaurés					
NIVEAUX D'EAU					
10. Degré et variété d'utilisation des modèles et outils de gestion des niveaux d'eau développés					1
SUIVI DE L'ÉCOSYSTÈME					
11. Niveau de réalisation du Cadre de référence (opérationnalisation des indicateurs existants et évaluation de la faisabilité des autres)			1		1
12. Niveau d'adhésion des partenaires au réseau de suivi du Saint-Laurent					
13. Mise en place d'un processus auto porteur, assurant la pérennité d'un système de suivi du Saint-Laurent					1

VOLET INDUSTRIEL / URBAIN

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
1. Taux de réduction des toxiques pour chacun des projets par type d'activité	Variable, à la fin de chaque projet				
2. Nombre de projets réalisés en prévention de la pollution			2	2	2
3. Niveau d'atteinte des résultats environnementaux autres que la réduction des 18 toxiques (SGE, technique) pour chaque projet par type d'activité	1	1	1	1	1
4. Obtention de tous les résultats pour la mesure de la toxicité des effluents municipaux ciblés	2	2	2	2	2
5. Obtention de résultats de bonne qualité sur les effluents municipaux : 1. Résultats ayant passé les tests de contrôle de qualité ; 2. Caractérisation réalisée en temps opportun (selon facteurs d'influence) ; 3. Fonctionnement normal des stations d'épuration	En continu				
6. Nombre d'établissements industriels sur 14, ayant complété le programme (Phase II)					1
7. CHIMIOTOX pour chacun des établissements industriels de la Phase II (Groupe1)	Variable, à la fin de chaque projet				
8. Nombre de certificats délivrés par rapport au nombre de certificats délivrables (Phase I et II)		1			

VOLET NAVIGATION

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
1. Mise en œuvre d'études de suivi environnemental de projets de dragage					1
2. Niveau de connaissance des intervenants sur le processus décisionnel des gouvernements sur la gestion de dragage et des sédiments			1	1	
3. Mise en œuvre d'études sur les impacts de la navigation sur l'érosion des berges				1	
4. Changement de comportement vis à vis de la vitesse des navires commerciaux (érosion des berges)				1	
5. Modification des pratiques des plaisanciers (érosion berges)					
6. Niveau d'implication par type de représentant gouvernementaux et non-gouvernementaux dans la production de la stratégie de navigation durable					
7. Niveau de financement engagé par les partenaires dans la stratégie de navigation durable	1	1	1	1	1
8. Adhésion à la stratégie de navigation durable déposée par le Comité Navigation					1
9. Niveau de participation à la réflexion et au débat public sur l'usage par type de représentant aux événements publics par zone géographique	1	1	1	1	1
10. Qualité du débat sur les usages du fleuve et les projets reliés à la navigation			1	1	
11. Nombre et fréquence des actions d'information envers la clientèle cible du volet Navigation	1	1	1	1	1
12. Consensus scientifique et niveau d'information des industries, du public et des communautés locales concernant l'application de critères sur la qualité des sédiments			1	1	

VOLET SANTÉ

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
1. Nombre de plages fréquentées par le public où la qualité de l'eau est évaluée					
2. % des municipalités effectuant une surveillance de la qualité de l'eau des plages de leur territoire	1	1	1	1	1
3. % des municipalités effectuant un affichage adéquat sur les plages de leur territoire					
4. Nombre de composés chimiques ayant fait l'objet d'une mesure d'effet	2	2	2	2	2
5. Proportion de baigneurs fréquentant les plages salubres avec affichage adéquat et conforme pour la baignade			1		1
6. Proportion de la population riveraine se baignant dans le Saint-Laurent					
7. Attitude et connaissance des baigneurs des enjeux de santé					
8. Nombre de nouveaux contaminants chimiques prioritaires dans l'eau potable ayant fait l'objet d'une caractérisation du risque pour la santé					1
9. Attitude des consommateurs face à l'eau du robinet dont la source est le Saint-Laurent					
10. % de femmes enceintes dont la contamination en BPC est inférieure au seuil de sécurité dans les régions à risque	En continu				
11. Attitude et connaissance des professionnels de la santé des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques	Activités ad hoc				
12. Proportion des riverains pratiquant la pêche sportive dans le Saint-Laurent					
13. Proportion des pêcheurs consommant leurs prises provenant du Saint-Laurent					
14. Attitude et connaissance des consommateurs des enjeux de santé concernant la consommation de produits aquatiques					
15. Nombre de pratiques de consommation de produits aquatiques ayant fait l'objet d'une caractérisation de risque pour la santé					1
16. Nombre de produits aquatiques utilisés à des fins médicinales ayant été documentés					

VOLET COMMUNICATIONS

INDICATEURS	ANNÉES				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
1. Nombre de fois que le Plan d'action SLV2000 est associé aux deux gouvernements (Canada, Québec) par rapport au nombre de fois que le Plan d'action est mentionné					
2. Nombre de mentions des partenaires ministériels dans les articles générés par les activités de communications de SLV2000 par rapport au nombre de mentions possibles des partenaires ministériels dans l'ensemble des articles générés	1	1	1	1	1
3. Nombre de mentions des messages stratégiques ciblés par rapport au nombre de mentions dans l'ensemble des articles générés par les activités de communications					
4. Nombre de produits de communications par comité de concertation diffusés sur Internet par rapport à l'ensemble des produits réalisés et inscrits à leur plan de communication					
5. Nombre d'articles publiés dans le bulletin « Le fleuve » par domaine d'intervention					
6. Perception du public et des communautés de l'ensemble des interventions SLV2000					
7. Niveau de connaissance de la population de l'état du fleuve				1	
8. Usages et changements de perception du Saint-Laurent					